

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 20 mai 1964 (Plus tard)

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MEMBRES DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE ALLEMANDE AUX TRIBUNES

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais, avec votre permission et, j'ose croire, au nom de toute la Chambre, saluer la présence cet après-midi, dans la tribune des diplomates, de quatre membres du gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest qui sont en visite ici. Je tiens à leur souhaiter une *Herzliches Willkommen*, comme on dit dans leur propre langue, soit la plus cordiale bienvenue. (*Applaudissements*)

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis, au nom de ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, de me joindre à l'honorable représentant pour souhaiter la bienvenue la plus sincère aux distingués parlementaires du *Bundestag* de la République fédérale allemande. A peine de retour de l'Allemagne de l'Ouest, dont le gouvernement m'a comblé de prévenances, je veux absolument que ces paroles de bienvenue que je leur adresse parviennent à leur faire sentir tout l'empressement et toute la chaleur de l'accueil que notre Parlement est heureux de leur offrir.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE—SIXIÈME ET SEPTIÈME RAPPORTS DU
COMITÉ SPÉCIAL—ADOPTION DU SEPTIÈME
RAPPORT

M. l'Orateur: J'ai l'honneur de présenter les versions anglaise et française du sixième rapport du comité spécial de la procédure et de l'organisation. On y trouve exposée dans ses grandes lignes une réorganisation importante du personnel et des services de la Chambre des communes.

J'ai l'honneur de présenter les versions anglaise et française du septième rapport du comité spécial de la procédure et de l'organisation. J'ai l'intention de demander plus tard à l'honorable député d'Edmonton-Ouest d'expliquer ce rapport lorsque nous en serons aux motions.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, appuyé par l'honorable député de Lapointe, et du consentement unanime de la Chambre, j'aimerais proposer l'adoption du septième rapport du comité spécial de la procédure et de l'organisation.

On se souviendra que le comité des débats, dont j'ai eu l'honneur de faire partie au cours de la dernière session, a présenté un rapport qui ne fut pas adopté. Ce rapport comprenait l'alinéa suivant:

Que des appareils satisfaisants d'enregistrement électronique, dont il est question dans le rapport mentionné ci-dessus, soient installés dès que possible pour être utilisés à titre d'essai dans les salles des comités spéciaux.

Les honorables députés se souviendront qu'il y a environ deux semaines, un problème assez délicat s'est posé au sujet de l'enregistrement en langue française des débats et délibérations de l'un des comités de la Chambre, celui des privilèges et des élections. On a tout essayé pour engager de nouveaux sténographes, mais on a constaté que c'était très difficile, surtout en ce qui concerne des employés permanents. C'est grâce à la générosité de l'autre Chambre et de l'une des agences du gouvernement que nous avons pu obtenir des sténographes compétents pour enregistrer les délibérations en français.

Depuis deux ans au moins, surtout par suite de la création du service d'interprétation simultanée, on parle beaucoup plus en français en cette Chambre, ce qui fait que les sténographes français du hansard ont eux-mêmes trop de travail et ne peuvent aller dans les comités. C'est donc pour contourner cette difficulté et aussi pour examiner, non pas à la légère, mais en se fondant sur l'expérience, quelle est l'utilité du matériel d'enregistrement électronique, que votre comité recommande à la Chambre d'installer des appareils d'enregistrement électronique dans certains comités spéciaux pour aider à résoudre le problème que pose le manque de sténographes français et afin de savoir ce que vaut cet équipement.

Le comité fait cette recommandation à l'unanimité, monsieur l'Orateur, et je demande aux membres de la Chambre d'adopter le rapport.